



## Travail-Refuser une nouvelle Tache pour cause de santé

Par **shose**, le **09/09/2013** à **12:08**

Bonjour,

Je suis attachée aux services généraux d'une PME.

Mon employeur veut que je m'occupe du suivi des appartements de fonction (2) de la société. Cette tache dépendait d'une autre employée. Le problème est que cette tache nécessite la visite régulière de ces 2 appartements en transports en commun. Or j'ai 58 ans, souffre d'une ALD et la médecine du travail a demandé de me ménager.

Je l'ai évoqué oralement à mon employeur qui ne veut rien entendre. A la suite d'un changement de direction, la situation de ma société est très sensible et tout le monde craint pour son emploi.

Puis je refuser sans risquer un licenciement?

Cordialement

Par **P.M.**, le **09/09/2013** à **16:27**

Bonjour,

Le mieux serait de demander au Médecin du Travail de préciser les restrictions qui doivent être apportées à vos fonctions lors d'une visite pour laquelle vous demanderiez à l'employeur de vous fixer un rendez-vous ou que vous prendriez directement...